Docusign Envelope ID: 2F751831-74FC-440F-BCB7-4744B1992269

# AB INGENIERIE
# Société à responsabilité limitée
# au capital de 5 000 euros
# Siège social : 6 Rue de l'Espérance
# 48000 MENDE
# 887 754 158 RCS MENDE

## PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
## DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 31 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le trente-et-un mars,
A 10 heures 30,

Madame Aurore BRAVO, propriétaire de la totalité des 500 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la Société AB INGENIERIE, associée Unique et seule gérante de ladite Société,

**A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :**
***- Modification des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social et de la durée de l'exercice en cours,***
***- Modification corrélative des statuts,***
***- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.***

### PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 décembre. L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de 15 mois et sera clos le 31 décembre 2026.

L'Associée Unique décide, en conséquence, de modifier l'article 14 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 14 - EXERCICE SOCIAL - COMPTES SOCIAUX
"Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1er janvier et finit le 31 décembre ."

Le reste de l'article demeure inchangé.

### DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associée Unique
Aurore BRAVO

Signé par :
BRAVO Aurore
020F6D372204474...